

# Ford : avant le chômage partiel, le recours aux heures supplémentaires

**BLANQUEFORT** En attendant une nouvelle ère, le site affronte un surcroît passager d'activité

C'est un paradoxe : alors qu'une très grosse partie des salariés de Ford Blanquefort devrait se retrouver en chômage partiel pour plusieurs mois d'ici la fin de l'année, l'usine vient de recourir aux heures supplémentaires. Et des dizaines de salariés volontaires sont même venus travailler le samedi. Dénoncée par la CGT et la CFTC, cette situation ne devrait guère se prolonger selon le DRH Philippe Harrewyn.

Racheté au printemps par Ford, le site de Blanquefort aborde une autre ère : il produira à partir de fin 2012 une transmission automatique de nouvelle génération à 6 vitesses. Les boîtes à 5 vitesses fabriquées aujourd'hui pour le marché américain achèvent leur carrière. L'un des deux modèles 5 vitesses ne devrait être plus produit à compter de fin septembre. Et les chaînes du deuxième - le modèle E - cesseront en principe de fonctionner à la mi-novembre.

Mais, pour ce qui concerne au moins la E, montée sur le pick-up Ranger, la fin de vie est plus agitée que prévu. D'une part, l'usine américaine qui produit les Ranger a passé des commandes supplémentaires. D'autre part, le site girondin fait face à plusieurs contretemps : l'un de ses sous-traitants locaux peine à lui fournir le volume de pièces demandées. Des pannes ont affecté

certaines machines sur lesquelles l'usine avait réduit ses investissements du fait de leur prochaine mise au rencart. Et - cerise sur le gâteau - la foudre est tombée à deux reprises la semaine dernière sur le site, endommageant des équipements. Dans ce contexte, il a donc fallu mettre en place des mesures exceptionnelles pour faire face aux demandes des États-Unis, et limiter le coûteux recours à l'envoi de boîtes par avion, utilisé pour rattraper les retards de livraison.

## De longs mois

Mais, après cette période exceptionnelle, la situation va changer du tout au tout. Même si des productions de substitution, comme les emballages d'organes mécaniques (racks) vont démarrer bientôt, il faudra attendre de longs mois pour que la fabrication de nouvelles boîtes et d'autres équipements (carters moteurs, doubles embrayages, etc.) permette d'employer les quelque 1 000 salariés qui resteront sur le site (au lieu de 1 350, il y a quelques mois). D'où le recours massif au chômage partiel, dont les dirigeants et les syndicats espèrent que les pouvoirs publics le transforment en « activité partielle de longue durée », plus avantageuse pour les salariés concernés.

**Bernard Broustet**